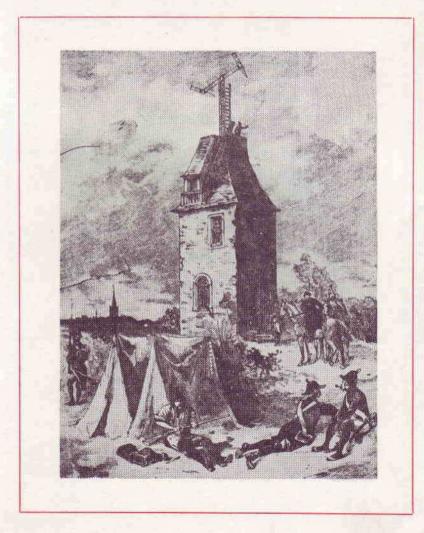
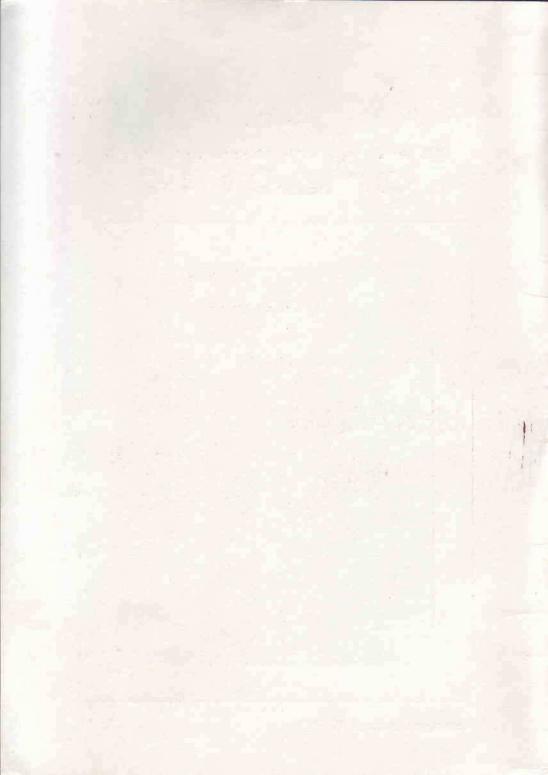
LA GAZETTE

des "Lostiers Philatelistes"





LA GAZETTE

des « Postiers Philatélistes »

Bulletin trimestriel : 5° année - N° 23 - Juillet-septembre 1979

POSTIERS PHILATELISTES Association déclarée sous le n° 52 748 (loi de 1901)

Président fondateur : M. Roussot †

Bureau national

Président d'honneur Président	Jacques Dom. René Gayoux.
Vice-présidents	Jean-François Gleizes Pierre Souchon.
Seciétaire	Simonne Vergnaud 23, avenue de Ségur, 75007 Paris. Tél.: (1) 306-25-37.
Secrétaire adjoint	Maurice Claire Rue Aimé-Boussauge, 69004 Lyon Croix- Rousse.
Trésorier	Michel Liflard 47, av. Pdt-Wilson, 94340 Joinville-le-Pont Tél. : (1) 320-15-30, poste 427.
Trésorier adjoint	André Chapelle
Service des Echanges (C.C.P. 9281-73 Paris)	Pierre Jamot 1, chem. de Grisolles, St-Clair-du-Rhône, 38370 Les Roches de Condrieu. Tél.: (74) 59-42-14 et 59-43-00.
Service de la Marcophilie	Guy Veziès
(C.C.P. 18 64 Paris)	3/211, pl. de la Gare, 91130 Ris-Orangis. Tél.: (1) 906-01-75
(C.C.P. 18 64 Paris) Service des Nouveautés (C.C.P. 12 398 25 Paris)	3/211, pl. de la Gare, 91130 Ris-Orangis.

94130 Nogent-sur-Marne.

SOMMAIRE

Exposition philatélique à Toulouse		:
Exposition à Orléans	3 et	ė
Les Sabines	5 et	(
Aérophilatélie		,
Les épreuves d'artiste de Côte-d'Ivoire	8 à 1	
Terres Australes et Antarctiques Françaises	14 à 1	•

Page de couverture:

Tour Chappe (Maison de la Poste et de la Philatélie).

MIDI PYRÉNÉES

Une exposition philatélique sera organisée par les Postiers Philatélistes de Midi-Pyrénées le 17 novembre 1979, à l'Ecole du Nord, boulevard d'Arcole à Toulouse. A cette occasion, un bureau temporaire sera ouvert et des enveloppes et cartes souvenirs illustrées seront vendues.

S'adresser à : M. Deruelle, 2, rue de Verdun, 31470 Saint-Lys. Les abonnés du Service Marcophilie seront servis par M. Véziès.

..*.

SPÉCIAL EXPOSITION

S.F.P.P.S.A.T.A. : Groupe Centre P.P. : Postiers Philatélistes Groupe Centre

Lors de notre réunion du 17 juin 1979, les groupes S.A.T.A. et P.P. de la Région Centre ont décidé d'organiser du 26 au 30 septembre 1980 une exposition de Philatélie Polaire à Orléans.

Cette exposition se tiendra au Centre de Loisirs des P.T.T. de la Source.

Afin de commémorer cette manifestation, plusieurs souvenirs seront édités.

- I. Une enveloppe illustrée avec timbre de France oblitéré du cachet illustré de l'exposition : $5\,\mathrm{F}.$
- II. Un entier postal repiqué oblitéré du cachet illustré de l'expositoin : $5\,\mathrm{F}.$
- III. Un pli numéroté : a) ordinaire affranchi avec des timbres T.A.A.F.: 10 F.; b) recommandé affranchi avec des timbres T.A.A.F.: 15 F.

Ces deux derniers plis recevront l'empreinte du cachet illustré de la manifestation et seront envoyés après l'exposition par le premier navire en partance pour la Terre Adélie pour y être oblitérés, et feront retour aux souscripteurs par la voie postale.

Une griffe sera mise en service lors de cette exposition, elle reproduira un dessin, spécialement créé par M. Paul Emile Victor, pour cette manifestation et commémorant le 30° anniversaire du débarquement des E.P.F. en Terre Adélie. Seuls les souvenirs III a et b recevront l'empreinte de cette griffe.

Afin de permettre aux organisateurs d'acquérir les timbres T.A.A.F. dès leur parution, la souscription pour les souvenirs de cette manifestation est ouverte dès à présent et sera close impérativement le 31 décembre 1979.

Le nombre exact des plis souscrits III a et b sera communiqué aux postiers et aux membres de la S.A.T.A. par l'intermédiaire de leur revue respective après l'exposition.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX SOUVENIRS

émis à l'occasion de la 1^{re} exposition de philatélie polaire à Orléans du 26 au 30 septembre 1980

M Mme - Mlle S	.A.	Г.А	. P.P.	N	۰.	٠.	 	
demeurant								
(ne pas oublier le code postal), passe comman	de	de	:					
— I enveloppes illustrées T.P. France	à	5	\mathbf{F}				 	
— II entiers repiqués	à	5	\mathbf{F}	٠.			 	
— III a) plis ordinaires T.P. T.A.A.F.	à	10	\mathbf{F}			٠.	 	
— III b) plis recommandés T.P. T.A.A.F	'. à	15	\mathbf{F}			. .	 	
				_				
M ont	tan	t to	otal:			٠.	 	

(Port et emballage en plus).

Seules les commandes accompagnées de leur règlement seront prises en considération.

Adresser vos commandes à M. GIBIAT Jean-Marie, 11, rue Jean-Perrin, 45100 Orléans. Règlement à l'ordre des POSTIERS PHILATELIS-TES, Compte Courant Postal 1461-73 La Source.

ATTENTION: date limite de souscription le 31 DECEMBRE 1979, pour les souvenirs III a et b.

Le retour de ces plis se fera par la voie postale aux risques et périls des souscripteurs et les organisateurs ne pourront en être tenus pour responsables.

*

PETITE ANNONCE

→ Vends bloc feuillet commémoratif du cinquantenaire des chèques postaux, imprimé par l'atelier des timbres-poste. Il comprend un ensemble de quatre timbres, diverses inscriptions, signature du ministre de l'époque, numéro 173 (tirage 300 exemplaires). Plus un tirage de luxe et une épreuve d'artiste de ce timbre-poste. Pour l'ensemble, s'adresser à M. Jacques Tuloup, 37, rue Julien-Lacroix, 75020 Paris. Tél. (1) 566-23-22 (l'après-midi).

« LES SABINES »

Actuellement en vente



Deux sortes de gommage ont été adoptées par l'imprimerie des timbres-poste :

- le gommage végétal (gommage normal à aspect brillant) utilisé pour les timbres destinés à la France métropolitaine (sauf les roulettes);
- le gommage tropical (aspect mat) utilisé pour les timbres destinés aux départements d'Outre-Mer (plus roulettes).

L'Administration précise que ces différences ne présentent qu'un caractère strictement technique et qu'actuellement des études sont entreprises dans le but de remplacer les deux gommages existants par une gomme unique qui servirait à la fabrication de l'ensemble des fournitures.

Dans cette série, une ou deux barres phosphorescentes sont imprimées sur les timbres selon qu'ils sont destinés à l'affranchissement de plis non urgents ou de lettres. Actuellement, dans les deux gommages, ne comportent :

- pas de marquage phosphorescent, les timbres de 0,01, 0,02, 0,05;
- une seule barre phosphorescente, les timbres de 0,10, 0,15, 0,20, 0,30, 0,50, 0,80 et 1,00;
- deux barres phosphorescentes, les timbres de 1,20, 1,40, 1,70, 2,00,
 2,10 et 3,00 F.

Les timbres de type «Sabine» sont imprimés par des machines différentes :

TD3: Taille douce 3 (grande marge avec guillochis).

TD 6: Taille douce 6 (petite marge).

RGR: Rotative grand rendement.

• Timbres en feuille

	Goi	mme norr	nale	Gomme	tropicale
	TD 3	TD 6	RGR	TD 3	TD 6
0.01	×			×	-
0.02	×			×	
0,05	×			×	
0,10		×			×
0,15		×			×
0,20		×			×
0,30	×	×			×
0,50		×			×
0,80	×	×	-	×	
1,00	×	×	×		×
1,20		×	×		×
1,40		×			×
1,70		×			×
2,00	-	×	İ		×
2,10		×			×
3,00		×			×

- \bullet Les carnets (5,10, 20 TP à 1,20 et 20 TP à 1,00) existent en gommages normal et tropical.
- \bullet Les roulettes (1,00 et 1,20) n'existent qu'en gommage tropical (sans dentelure latérale).
 - Il existe une carte postale avec un timbre à 1,00 vert imprime.

Il est à noter que 2 valeurs ont été retirées de la vente (0,80 et 1,00 F rouge) et ne figurent pas dans le tableau récapitulatif ci-dessus.

Gilles Cressent.

AEROPHILATÉLIE

Tour d'horizon Avril-Mai-Juin

Reims: 50° anniversaire de la Base aérienne 112. 6-5-79 (obl. illustrée SCOTEM n° A 3683).

Meaulte: du Potez 25 à Concorde, 19-20 mai 79. Oblitération illustrée SCOTEM nº A 3707.

Vélizy-Villacoublay: B.A. 107. Porte ouverte 20-5-79. Oblitération illustrée SCOTEM nº A 3707.

Chambéry: B.A. 725. Porte ouverte 26-5-79. Oblitération illustrée SCOTEM n° A 3709.

Nancy-Ochey: B.A. 133. Porte ouverte 24-5-79. Oblitération illustrée SCOTEM n ° A 3710. + flamme oblitération temporaire Nancy RP 25-4-79.

Le Bourget: 9 et 10 juin 1979, Salon de l'aéronautique et de l'espace (Grand Palais 1909 - Le Bourget 1979).

(Timbre 1^{er} jour 1,70 F), cachet spécial illustré le 2-6-79.

Le Bourget: Gare des expositions, 16 et 17 juin 79.

50° anniversaire de la 1^{re} traversée aérienne transatlantique (Etats-Unis - France).

Metz: B.A. 128. Porte ouverte 17-6-79.

Mimizan: 50° anniversaire de la traversée de l'Atlantique Nord. Bureau temporaire de l'Office du tourisme, Syndicat d'initiative, 40200 Mimizan Plage, les 16 et 17 juin 79.

Journée commémorative des bureaux air-information organisée par la 2° Région aérienne de Villacoublay le 16-6-1979 dans les treize villes suivantes (oblitérations illustrées) :

 80000 Amiens
 45000 Orléans

 14000 Caen
 95300 Pontoise

 93350 Le Bourget
 29000 Quimper

 72000 Le Mans
 35000 Rennes

 59000 Lille
 76000 Rouen

 77000 Melun
 37000 Tours

 44000 Nantes

Emile Delayelle.



IFS ÉPREUVES D'ARTISTE DE COTE-D'IVOIRE (1960-1976)

Par André Rossi. Directeur adjoint des PTT Ancien président du Club Philatélique de Côte-d'Ivoire.

Depuis 1960, année où le pays accède à l'indépendance, les timbres de Côte-d'Ivoire réalisés en France à l'Atelier des timbres poste font l'objet d'un tirage à part sur papier de luxe, signé par le graveur que l'on désigne plus couramment sous le nom d'épreuve d'artiste.

Cette épreuve mesure $16 \times 12.5\,\mathrm{cm}$ environ et porte la marque de contrôle en relief de l'Atelier dans le coin inférieur gauche. Pour certains timbres (cochés PF dans la colonne «Observations» du tableau) les épreuves sont tirées sur une feuille de plus petit format $(14 \times 11 \text{ cm})$. Le timbre est imprimé au centre de l'épreuve, une marque en relief dans le papier détermine un cadre de $8 \times 7\,\mathrm{cm}$ environ. La signature au crayon du graveur se trouve le plus souvent en bas et à droite de ce cadre.

Le tirage se fait sur une presse à main à l'aide du poinçon original et sauf exceptions en une seule couleur. Les épreuves d'artiste de Côte-d'Ivoire sont tirées en dix-neuf exemplaires, parfois toutes dans la même couleur, parfois dans des couleurs différentes.

Pour la désignation de ces couleurs, j'indique, chaque fois que cela est possible, le nom de la nuance utilisée par l'Imprimerie du Timbre-Poste. Le noir semble avoir la préférence de certains graveurs; les épreuves d'artiste sont, pour la moitié, tirées dans cette teinte. Les autres couleurs choisies sont, dans l'ordre décroissant, les bistres avec en tête le tabac et la sienne calcinée. puis les bleus où le bleu azur se détache nettement, ensuite les verts avec principalement le vert-noir et enfin les rouges, les violets et les iaunes.



Jan Harris

Obser- vations	년 년 -		PF	
ROUGE				
JAUNE				
VERT			V. noir V. noir	
VIOLET		Cassis		
BRUN		Tabac Brun V. Dyck Tabac Tabac	Brun V. Dyck Havane Tabac Brun V. Dyck	
BLEU	Bl. vert	Bl. mar.	Bl. vert Azuř	
NOIR	N. chaud N. bleute N. chaud N. chaud N. chaud N. chaud N. chaud N. chaud		N. cnaud N. bleuté N. bleuté Noir Noir N. bleuté N. bleuté	N. bleuté
TYPE	Croix Rouge Jeux Olymp. TOKIO Jeux Olymp. TOKIO Poterie Sculpteur Sculpteur Tisserand Courrier lagunaire RAN	AGELASTES OENA KAUPIFALCO IBIS Train postal Pont de lianes	res res res rire rine	UNESCO
VALEUR	35 5 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	33 🕁	300 8 2 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	30 F
γ α N	224 225 230 231 233 234 238 238 238	239 240 241 242 243 PA 34 PA 35	244 245 246 246 250 250 251 254 255 255 255 256	257

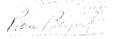
						-		-
Obser- vations				Coul.	adopt.	Bicolore	ocre j./ sienne	
ROUGE								
JAUNE								·
VERT		V. noir		Tilleul		Viridine V. noir	V. jade V. noir	
VIOLET				Prune		Cassis		-
BRUN	Sépia Sienne	calcin. Sienne calcin.	Sienne calcin.	Sienne	calcin.	Sienne	natur. Ocre jaune Tabac Ocre	jaune
BLEU		* 15.0	Azur	Azur			Bl. orient. Bl. mar.	Bl. roi
NOIR	N. bleuté N. bleuté					Noir		N. bleuté
TYPE	Hôpital Bouaké Air Afrique Journée du timbre Ananas	Palmiste Banane Pen Club	UMOA Industries Industries	Industries UAMPT Franchise militaire	Tiegba	Jeux Olympiques Jeux Olympiques Industrie palme Industrie raffinerie Protection de la faune	Droits de l'homme Philexafrique Philexafrique	Philexafrique Journée du timbre
N° VALEUR	30 F 500 F 30 F 20 F	30 F 100 F 30 F	30 F 10 F 20 F	90 F 100 F 100 F	500 F	30 F 100 F 5 F 15 F 30 F	30 F 50 F 100 F	200 F 30 F
70 °N	258 PA 37 259 260	261 262 263	266 270 272	276 PA 38 MF 1	PA 40	277 278 269 271 281	283 PA 42 PA 43	PA 44 284

			_				_	_																
Obser- vations																								
ROUGE												Geranium Rubis	Cyclam.	Garance				Coquelic.	Fuchsia Fuchsia	- acrista			-	
JAUNE											ionos				-					Souci			Sourci	
VERT		vic.	V . IIOII		V noir	Tilleul			V noir			V. noir		v. noir V. jade	V. jade V. noir	V. foncé	V. jade					V. soie	Viridine	!
VIOLET			Cassis																			Lilas		Prune
BRUN	Sienne	natur.				Tabac								Tabac			Tabac			Ocre	jaune	Lanac	Lézard	Sienne calcin.
BLEU				Α 22122	mzv				Azur	Azur				Bl. hir.		-			Bl. orient.	•				
NOIR		Noir		Noir N chand	in critical		Noir	Noir	N. chaud			N. bleuté					N. bleuté		N. chaud		_		_	N. chaud
TYPE	Hôtel Ivoire	Exposition Vevey Station de Man	Annivers. BAD	Skal Club	сни	Journée du timbre	Industrie	Industrie	Journée Télécomm.	Anniversaire Indépend.	Centrale Vridi	bre	Port de San Pedro	Coquillage	CONTANTER	مين دارنسي		sournee rerecomm.		POLYCHELES		Enseignement technique	ROMETHEUS	CYFRAEA
N° VALEUR	30 F	30 F	30 F	30 F	30 F	30 F	20 F	50 F	40 F	30 F	40 F	40 F	100 F	15 F	7 O F	40 E	30 F	1001	5 F	35 F		35 F		
ν N N	285	286 287	288	293	295	296	296 299	300	302	304	305	311	PA 49	313	F10	316	317	010	312	315		320	326	328

Obser- vations																		
ROUGE					Pourpre		Géranium	_	Garance	Geramum		-				Pourpre		
JAUNE							<u> </u>		`	-								
VERT	Vert			Vert	lumière V. jade V. prairie				V. noir		V. noir				V. noir			
VIOLET	Auberg.					Tilac	Littes					_	sisse	Cassis	Prune			
BRUN	Sienne	Sienne	caroni.			Sépia		Sienne calcin.			Désédo	reseda			Brun	V. Dyck		
BLEU	Turqu.	Azur	Bl. roi Bl. vert	Bl. vert	Bl. vert					Turqu.	110411	Turqu.					Bl. hir.	
NOIR	N. chaud		N. chaud N. bleuté		N. bleuté	N. chaud	M. Cirana	gris cendr.		N. chaud	N. bleuté	N. chaud	Noir N chand	Noir		N. chaud	N. chaud	Noir
TYPE	Année du livre Année du livre	Mosquée de KAWARA	Journée Télécomm. NATICA FANEL	XENOPHORA	STROMBUS GOUESSESSO	Informatique Indépendance	Pasteur	UMOA	Diamant	Station d'AKAKRO	BLETANKORO	Village SOS	Echangeur CEPHALOPOLIS	Mosquée de KONG	Année de la population	PU		Fort de DABOU
N° VALEUR	35 F 40 F	500 F	40 F 15 F	20 F	45 F 100 F	40 F	35 F	40 F	40 F	200 F	200 F	40 F	35 F	35 F	40 F	40 F	35 F	50 F
N° VA	333 334	. PA 56	336 337	338	339 PA 57	340 341	343	344	342	FA 39 PA 60	348 397 A	349	363 366	367	374	378	389	330

Il faut noter que les épreuves du timbre de franchise militaire (FM n° 1) ont été imprimées en typographie dans les couleurs adoptées pour le timbre. Dernière particularité: pour le timbre n° 281 Protection de la Faune, j'ai pu examiner des épreuves tirées en sienne naturelle, d'autres en ocre jaune et une épreuve bicolore, combinaison de ces deux couleurs.









of Marchin

Le graveur du timbre remet en général quatre épreuves au Ministre ivoirien des Postes et Télécommunications et ce sont ces épreuves qu'il m'a été donné d'examiner et de répertorier, ce qui explique que la liste des couleurs que je donne dans le tableau ci-après ne prétend pas, tant s'en faut, être complète.

J'accueillerai d'ailleurs avec reconnaissance tout renseignement concernant ces épreuves d'artiste qui me permettrait de compléter utilement cette modeste contribution à l'Histoire philatélique de la Côte-d'Ivoire.

André Rossi.

TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES

Dates réelles d'escales au cours de la dernière rotation du « Marion Dufresne » :

Date d'arrivée à Paris PLM	Base	Dépêche nº	Nom du navire	Date de départ de la base
27-02-1979	Kerguelen	1001/1006(1) (voie marit.)	Marion- Dufresne	25-01-1979
04-05-1979	Crozet	2	»	09-04-1979
04-05-1979	Kerguelen	2	»	18-04-1979
04-05-1979	Saint-Paul et Amsterdam	4	»	22-04-1979
04-05-1979	*	5	»	25-04-1979

Cette liaison maritime nous a permis d'obtenir, pour chaque base, les dates d'oblitérations suivantes :

Crozet:

16-01-1979, 26-02-1979, 6-04-1979 (I) (2) (avec griffe «GARP PEMG» programme Bouée OP 79/3), 9-04-1979.

Kerguelen:

(II) (III) 22-01-1979 (avec griffe «Programme GARP campagne PEMG Bouées» et griffe «Campagne océanographique DITTMAR OP 79/2») (existe également avec griffe «Paquebot» sur TP français), 12-04-1979 (IV) (existe également avec griffe GARP-PEMG Programme Bouée OP 79/3) (existe également avec griffe «Paquebot» sur TP français), 18-04-1979.

Saint-Paul et Amsterdam:

22-12-1978 (avec cachet du «Cap Horn» et de la «Marie Christine») (existent également avec griffe «Paquebot» sur TP français), 30-12-1978 (avec mention «Courrier posté à bord à l'Ile Saint Paul»), 28-01-1979, 1-03-1979 (avec cachet du «Cap Horn» et de la «Marie Christine») (existent également avec griffe «Paquebot» sur TP français), 1-04-1979, 22-04-1979 (V) (avec griffes «GARP PEMG Programme bouées + «Courrier posté à bord à l'Ile Saint Paul») (existe également avec griffe «Paquebot» sur TP français), 25-04-1979.

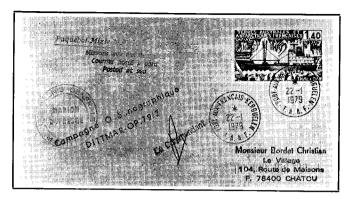
Réunion:

2-05-1979 (VI) (avec griffe «GARP PEMG Programme bouée OP 79/3) (existe également avec griffe «Paquebot» sur TP TAAF).

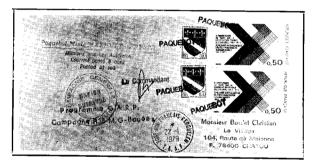
Christian Bordet.

⁽¹⁾ Le premier chiffre représente le numéro de la présente dépêche, le second le nombre de dépêches de l'année précédente.

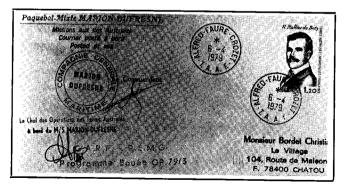
⁽²⁾ Ces plis sont illustrés en pages 15 et 16.



Lettre datée du 22 janvier 1979 de Kerguelen ayant divers tampons du « Marion Dufresne », la signature de son commandant et une griffe sur deux lignes « Campagne océanographique DITTMAR-OP 79/2 »,



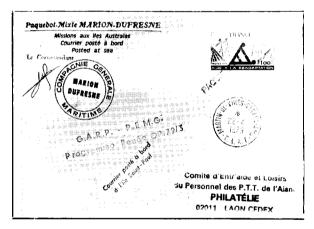
Lettre datée du 22 janvier 1979 de Kerguelen ayant divers tampons et la signature du commandant du « Marion Dufresne » ainsi qu'une griffe sur deux lignes « Programme G.A.R.P.-P.E.M.G. Programme Bouée OP 79/3 ». Timbres de France avec griffe d'annulation « Paquebot ».



Oblitération du 6 avril 1979 de Crozet comportant divers tampons du « Marion Dufresne », la signature de son commandant, une griffe sur deux lignes « G.A.R.P.-P.E.M.G. Programme Bouée OP 79/3 » et enfin la signature du chef des opérations.



Lettre de Kerguelen datée du 12 avril 1979 ayant les tampons du «Marion Dufresne» et la signature de son commandant, plus une griffe sur deux lignes «G.A.R.P.-P.E.M.G. Programme Bouée OP 79/3». Timbres-poste de France avec griffe d'annulation «Paquebot».



Lettre de Saint-Paul et Amsterdam datée du 22 avril 1979 ayant les tampons du « Marion Dufresne », la signature du commandant du navire, deux griffes sur deux lignes « G.A.R.P.-P.E.M.G. Programme Bouée OP 79/3 » et « Courrier posté à bord à l'Île Saint-Paul ». Timbres-poste de France avec griffe d'annulation « Paquebot ».

Responsable de publication : Christian Bordet 104, route de Maisons 78400 Chatou Tél. : (1) 566-23-36

